



partage de succession lors d'une renonçation

Par **valerie84**, le **18/02/2011** à **08:55**

Bonjour,

Mon oncle est décédé, il était célibataire. Il avait 2 frères, 1 soeur, 3 neveux d'une soeur décédé et 2 nièces (ma soeur et moi) dont notre mère sa soeur est aussi décédé.

Ma soeur refuse sa part de la succession, a qui revient donc sa part.

J'ai eu 2 réponse, 1 que tous se partager sa part et l'autre que sa part me revener.

Merci de m'apporter quelques éclaircissements